



Tignes, le 21 septembre 2015

A l'attention de Mesdames et Messieurs Les Architectes

Mairie de Tignes

République Française
Savoie

BP 50 - 73321 Tignes Cedex

Tél. : 33 (0)4 79 40 06 40

Fax : 33 (0)4 79 06 35 46

e-mail : mairie@tignes.net

N. Réf. : JCV/ST/FB – 15/09

Objet : Présentation des projets d'urbanisme au comité consultatif d'urbanisme et du PLU

Mesdames et Messieurs Les Architectes,

La commune de Tignes souhaite désormais pouvoir examiner, en amont de tout dépôt d'une autorisation d'urbanisme (PC, PA, DP en fonction de la nature de l'opération), les projets pour lesquels vous avez été sollicités sur le territoire communal.

Ce changement reflète la volonté des élus de mieux vous accompagner et vous guider sur les orientations architecturales souhaitées par l'équipe municipale.

Dans ce cadre, il vous sera demandé de venir présenter vos dossiers en comité consultatif d'urbanisme et du PLU, accompagné si possible du pétitionnaire.

Cette présentation en amont vous permettra éventuellement de retravailler votre projet avant le dépôt officiel de votre autorisation d'urbanisme auprès du service instructeur.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs Les Architectes, l'assurance de mes salutations les meilleures.

**Le Maire,
Jean-Christophe VITALE**

